



Réunion du Conseil Municipal LE PIAN SUR GARONNE

Le 3 septembre 2024

Procès-verbal de la séance

La commune de LE PIAN SUR GARONNE,

Par suite d'une convocation en date du 27 août 2024, les membres composant le conseil municipal se sont réunis en date du 3 septembre 2024, au Pian-sur-Garonne (Le) - (Gironde) à dix-neuf heures, sous la présidence de Monsieur Didier COUSINEY, le Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 12

Nombre de conseillers présents : 9

Présents : M. COUSINEY Didier, Mme BENNAMIAS Dominique, M. BILLION Didier, Mme LECOEVRE Axelle, Mme DUBERGEY Michèle, M. LORRIOT Thierry, Mme BEYNEIX Laure, Mme CREPEAU Maud, M. MACEDO Emanuel.

lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution des articles L.2121-7 et L.2121- 17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Absents excusés : M. DAULON Fabrice Mme CREPEAU Maud donne procuration à Mme CREPEAU Maud, Mme LABAT-DUBOIS Sophie donne procuration à Mme LECOEVRE Axelle.

Absente : Mme BAISSAS Marielle,

Monsieur le Maire ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, en conformité avec l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris au sein du conseil.

Secrétaire de séance : Le conseil municipal a désigné M. BILLION Didier pour remplir les fonctions de secrétaire.

✧ ✧ ✧

1. Rapport annuel 2023 délégataire SOGEDO

Repoussé au prochain conseil

Informations :

Bar : Monsieur le Maire informe le conseil municipal que le Bar fonctionne bien les gérants sont contents.

Urbanisme : M. BUFFLE doit faire le nécessaire d'ici la fin de l'année. Un constat a été envoyé à M. LARDIN car les travaux ne sont pas conformes. Nous sommes toujours en attente des modifications.

Marché public CDC : La CDC du Sud Gironde a lancé un marché concernant les prestations APAVE, Incendie et dégraissage hottes de cuisines. La commune a dénoncé les prestations actuelles afin de profiter des offres du marché qui sont plus intéressantes financièrement. Les entreprises retenues sont ASP pour l'incendie, APAVE pour la vérification des bâtiments et Hygitec pour le dégraissage des hottes de cuisines.

Gens du voyage : Monsieur Didier BILLION présente la demande de la CDC sur le terrain. Demande de diminution du terrain. Un géomètre du département doit passer pour délimiter et faire des divisions parcellaires avant de faire les



délaissé à la mairie, ce qui nous permettra de présenter la superficie qui nous semble raisonnable. L'ensemble du conseil approuve la décision. (Voir document sur géoportail)

Visite de sécurité et sûreté au sein de l'école du 07/06/2024 : Un devis pour une clôture d'un montant de 7321.20 TTC a été établi par la société CARNELOS. 8 pour et une abstention Mme LECOEUVE Axelle. Il est demandé d'installer une alarme plus bruyante.

Courrier au Département : Un courrier a été adressé à Monsieur le Président du Département concernant le carrefour de la zone artisanale.

Recrutement remplaçante Florence : Mme Laëtitia BENIMELLI a été recrutée le 27/08/2024 pour 20/35^{ème} jusqu'en octobre pour commencer. Période d'essai jusqu'aux vacances scolaires d'octobre.

Décision concernant le montant de la participation financière obligatoire à compter du 01/01/2025 pour la prévoyance des agents : sujet repoussé à la prochaine séance.

Questions diverses :

Monsieur Didier BILLION demande quand seront posés les panneaux d'affichage pour les associations. Monsieur le Maire informe que le matériel sera acheté prochainement.

Maison médicale ?

Monsieur le Maire clôt la séance à 20H30, l'ordre du jour étant épuisé.

✧ ✧ ✧

Monsieur Didier COUSINEY,
Le Maire

Monsieur Didier BILLION
Secrétaire de séance